

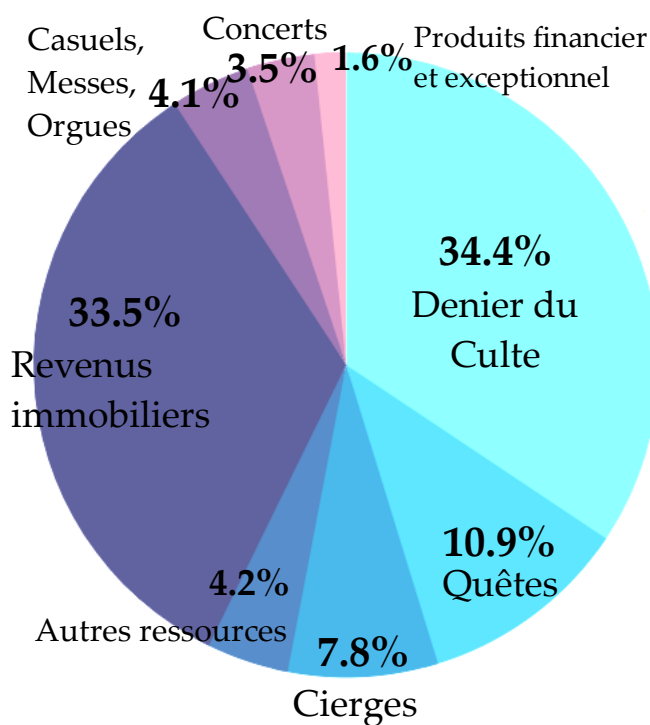
Comptes 2020 - Saint-Eustache

Malgré la crise sanitaire, **les comptes de la paroisse présentent un excédent de 6 000 € en 2020**. Ce dernier est largement tiré par le Denier du culte qui s'est établi à 275 000 €, son plus haut niveau historique.

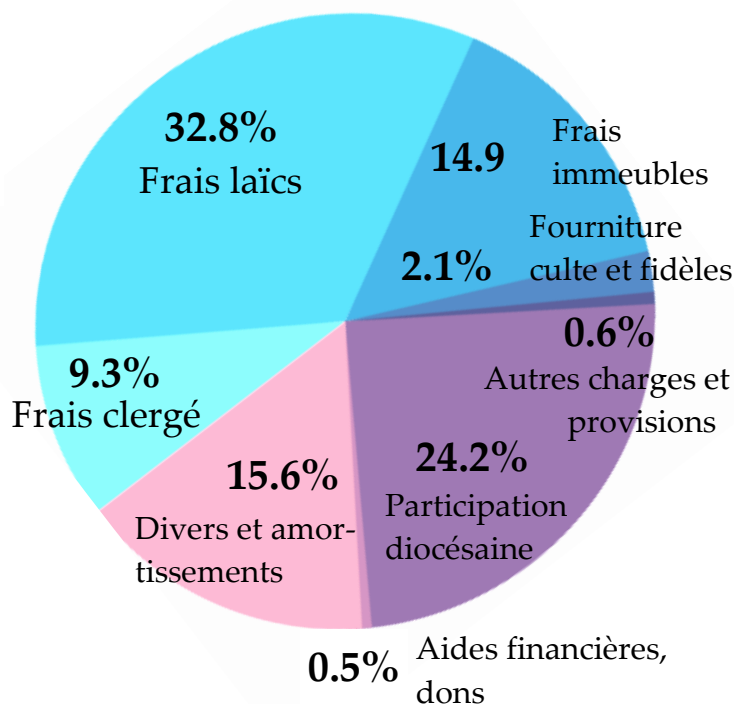
Les revenus immobiliers restent la deuxième source de revenus pour la paroisse. Sans surprise, la part des concerts, des cierges et des quêtes dans les ressources de la paroisse a considérablement diminué sur l'année 2020.

Les charges ont diminué en partie grâce à la prise en charge d'indemnités de chômage partiel mais aussi à la maîtrise des couts fixes et à une diminution sensible des charges variables (liées au culte et aux activités événementielles de la paroisse). **Cet équilibre de notre résultat opérationnel de 2020 est le fruit de l'action de toutes les parties prenantes de la paroisse : donateurs, permanents salariés, bénévoles et équipe de prêtres.** Que tous et toutes en soient chaleureusement remerciés. C'est la preuve d'un attachement sans faille à notre paroisse en ces temps où le désespoir ou la lassitude auraient pu l'emporter. Réjouissons-nous donc !

Produits : 800 k€



Charges : 794 k€



Le même défi est à relever pour 2021... L'équilibre de nos finances reste précaire. Nous maintenons les efforts de maîtrise des dépenses (il a fait froid par moment dans l'église cet hiver, nous le reconnaissons) et anticipons une réouverture progressive de l'église et de ses activités pastorales et culturelles. Nous comptons sur votre fidélité.

Nous vous rappelons que votre denier peut faire l'objet d'une déduction fiscale de 66% sur la déclaration de vos revenus. Vous pouvez procéder au règlement du denier par différents moyens : dépôt à l'accueil, paiement sur le site de saint eustache ou bornes à disposition dans l'église. Vous pouvez aussi privilégier le versement automatique et régulier depuis votre compte bancaire.

Vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés pour donner à la paroisse cette année toutes les ressources de sa mission pastorale.

Thierry Dupont, Vice-Président du CPAE